



# UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES

## MASTER

2017 / 2018

Domaine

**DROIT, ÉCONOMIE, GESTION**

Mention

**DROIT DE LA SANTÉ**

Spécialité

**MÉDECINE, DROIT ET POLITIQUES DE SANTÉ**

Directeur **Didier TABUTEAU**,

Professeur associé, Codirecteur Institut Droit et Santé UMR S 1145

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS ET DÉBOUCHÉS

La formation interdisciplinaire vise à permettre aux étudiants du secteur santé d'acquérir des compétences complémentaires en droit et en politiques publiques.

Le détenteur de ce diplôme pourra travailler dans tous les secteurs concernés par la santé et l'assurance-maladie. Les connaissances et compétences acquises ouvrent des débouchés professionnels dans les secteurs hospitaliers, publics et privés, dans les cabinets d'avocats et de conseils, dans les organismes d'assurance-maladie obligatoire ou d'assurance santé complémentaire, dans les industries de santé et les entreprises de télécommunications spécialisées dans le domaine de la santé.

La formation permet également de s'orienter vers les industries agroalimentaires ou cosmétiques dont les services spécialisés sur le champ de la santé se développent. Elle permet enfin de préparer des carrières dans les agences et administrations sanitaires ou dans les organisations internationales spécialisées dans le champ de la santé.

Types d'emplois accessibles (à titre indicatif) :

- responsable juridique dans les établissements hospitaliers
- responsable juridique dans les établissements pharmaceutiques, ou les entreprises agroalimentaires ou cosmétiques
- juriste dans les organismes d'assurance-maladie, dans les organismes mutualistes, dans les institutions de prévoyance ou les sociétés d'assurances
- juriste dans les organisations et syndicats professionnels
- juriste dans les agences de sécurité sanitaire
- préparation des concours administratifs, notamment dans le domaine social
- carrières universitaires

## CONDITIONS D'ACCÈS

Les étudiants doivent poursuivre des études de médecine, de pharmacie, de maïeutique ou de chirurgie dentaire et être titulaires, sauf dérogation, du DU Santé, Droit et Société.

L'accès se fait sur dossier, le cas échéant complété par un entretien.

Le recrutement se fait par deux représentants de l'Université Paris Descartes et deux représentants de l'Institut d'études politiques de Paris.

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La formation de Master, en deux ans, est répartie sur quatre semestres spécifiques afin de permettre aux étudiants d'appréhender au mieux les problématiques nouvelles du droit et des politiques publiques. La formation est organisée sur la base d'une mutualisation d'UE avec des enseignements dispensés essentiellement dans les autres spécialités de la mention (Paris Descartes) ou dans le Master Affaires publiques/spécialité santé de Sciences-Po.

## MASTER

SEMESTRE 1	ECTS	COEF.
<b>UE 1</b> Industrie des produits de santé (24 h),	7	2
<b>UE 2</b> Santé (48 h)	15	4
<b>UE 3</b> Economie de la santé (20 h)	2	2
<b>UE 4</b> Action et garantie sociales (36 h)	6	3

SEMESTRE 2	ECTS	COEF.
<b>UE 5</b> Systèmes de santé étrangers (12 h)	2	1
<b>UE 6</b> Introduction aux politiques sociales (24 h)	6	2
<b>UE 7</b> Droit du médico social (15 h)	3	2
<b>UE 8</b> Droit de la santé (36 h)	6	3
<b>UE 9</b> Mémoire	13	3

SEMESTRE 3	ECTS	COEF.
<b>UE 1</b> Responsabilité des professionnels de santé (15 h)	6	1
<b>UE 2</b> Responsabilité économique de la santé (15 h)	6	1
<b>UE 3</b> Responsabilité civile des produits de santé (20 h)	5	2
<b>UE 4</b> Droit des malades 1 (30 h)	7	2
<b>UE 5</b> Droit des assurances de personnes (36 h)	6	2

SEMESTRE 4	ECTS	COEF.
<b>UE 6</b> Recherches et essais cliniques (15 h)	6	1
<b>UE 7</b> Droit de la biomédecine 2 (30 h)	8	2
<b>UE 8</b> Gestion de crise et produits de santé (6 h)	1	1
<b>UE 9</b> Finances sociales (12 h)	2	1
<b>UE 10</b> Mémoire	13	3

## RÈGLEMENT DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

### Master 1

- UE1 : Contrôle continu
- UE2 : Contrôle continu
- UE3 : Epreuve écrite d'1 h 30 à l'issue du cours
- UE4 : Contrôle continu
- UE5 : Contrôle continu
- UE6 : Contrôle continu
- UE7 : Contrôle continu
- UE8 : épreuve orale
- UE9 : Rédaction d'un mémoire

### Master 2

- UE1 : Contrôle continu
- UE2 : Epreuve écrite d'1 heure à l'issue du cours
- UE3 : Contrôle continu
- UE4 : Epreuve écrite de 2 heures à l'issue du cours
- UE5 : Epreuve écrite de 3 heures à l'issue du cours
- UE6 : Contrôle continu
- UE7 : Epreuve écrite de 2 heures à l'issue du cours
- UE8 : Contrôle continu
- UE9 : Epreuve écrite d'1 heure à l'issue du cours
- UE10 : Mémoire et soutenance